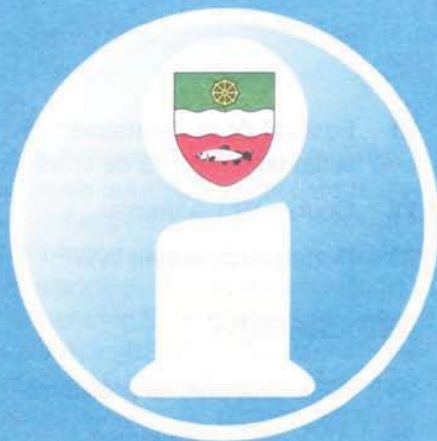


AVRIL 1996



INFORMATIONS VERNIER

L'ART DE LA DÉCORATION FLORALE

Notre commune aime les décorations florales. Les nombreux prix reçus ces dernières années, et pas seulement pour ses deux magnifiques massifs, en sont partiellement le reflet.

Vous aussi, citoyens de Vernier, vous appréciez les fleurs. Le succès du concours Vernier fleuri, créé en 1982, le prouve. La fréquentation croissante de la désormais traditionnelle journée portes ouvertes de l'établissement horticole communal aussi. Deux cents personnes s'étaient

déplacées lors de la sixième et dernière édition. La prochaine, prévue le 11 mai, durera pour la première fois toute la journée, soit de 10h à 16h. Autre nouveauté: un marché des géraniums (et autres plantes annuelles) s'y tiendra, où vous pourrez même vous procurer du terreau de qualité.

Mais, au fait, comment travaille l'équipe de culture et d'entretien? Découvrez les méthodes de nos magiciens aux doigts verts.



SOMMAIRE

Le thème

3 Décorations florales

Notre commune aime les décorations florales.

Comment travaille l'équipe de culture et d'entretien ?

Découvrez les méthodes de nos magiciens aux doigts verts.

Nouvelles communales

- 7 Conseil municipal du 12 mars
- 9 Petites annonces
- 10 Rallye des familles le 11 mai
- 11 Interview du directeur du Centre commercial de Balexert
- 12 Biennale de sculpture
Opération Villages roumains
- 14 Service des sports

- 21 Festival de la Jeunesse : résultat du concours de dessin
- 22 Course VTT à Vernier
- 23 Portes ouvertes au WWF

Infos-quartier

- 24 AICE : rapport du président
- 25 AIVV : V'la l'printemps
- 26 AIAL : Festival du Printemps
AHABAL : Assemblée générale

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)
Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)
Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)
Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)
Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117

Poste de Châtelaine, tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 320 25 11

SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l'école des Ranches

Services sociaux

Service social communal

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98
Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D.

Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins

communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06
Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon,
Tél. 796 63 11 **et Centre social de
Châtelaine** Tél. 979 06 06
Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

LES TATTES

parution 24 mai

délai rédactionnel 3 mai

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Tout d'abord quelques chiffres : l'équipe qui s'occupe de faire pousser et d'entretenir les fleurs «communales», compte moins d'une dizaine de personnes, dont trois horticulteurs. Elle est dirigée par l'un d'entre eux, Jean-Marc BEFFA. Ce dernier est rattaché au Service des parcs et promenades, dont le contremaître est Gustave VOLKEN, lui-même sous les ordres d'André SAHLI, chef du Service des routes, des parcs et des Transports publics vernioliens.

Vernier fleuri

Le concours Vernier fleuri a été créé en 1982 sous l'instigation d'Albert LARPIN et de Robert BORGIS. La première édition vit concourir 7 personnes dans la seule et unique catégorie d'alors. Puis, dès 1985, les deux catégories actuelles furent créées, soit «fenêtres et balcons» et «entrées, terrasses et villas». L'idée du concours est à la fois de faire participer chacun à l'embellissement des différents quartiers (seules les décorations visibles de la voie publique sont donc prises en considération) et une manière d'avoir un

contact avec la population. Relevons que l'an passé, une trentaine de personnes y ont participé. Pour ce faire, il suffit d'habiter la commune, à l'exclusion des professionnels.

Précisons que l'inscription est gratuite et que des prix sont attribués aux meilleures décorations. Les deux premiers reçoivent ainsi une somme de 300 francs. Mais chaque participant reçoit un prix. En 1995, il s'agissait d'un pot d'amaryllis.

Le dernier délai pour s'inscrire est le 11 mai, soit lors de la journée portes ouvertes. Après cela, le jury procédera, si possible, à deux visites entre le mois de juin et le mois de septembre, sans prévenir au préalable les concurrents. La proclamation du palmarès et la distribution des récompenses se feront dans le courant de l'automne.

Portes ouvertes

La journée portes ouvertes est plus récente. Celle du 11 mai sera la septième édition. D'où en est venue l'idée ? «Avant, chaque concurrent du Vernier fleuri avait droit à venir retirer deux sacs de terre. Cela posait

quelques problèmes, notamment en matière de sécurité par rapport aux allées et venues des camions, ici au Centre de voirie. «J'ai eu l'idée d'abandonner ce système, au profit d'une journée portes ouvertes» raconte Jean-Marc BEFFA, le dynamique horticulteur, en charge de l'équipe de culture et d'entretien. Au début, cette petite manifestation ne prenait qu'une matinée. Cela donnait l'occasion aux gens de venir prendre tranquillement leurs sacs de terre et de pouvoir demander conseil aux professionnels de la commune. L'idée a séduit puisque, très vite, une cinquantaine de personnes sont venues. Il y en a même eu plus de deux cents l'an dernier. Devant ce succès croissant, il a été décidé d'y consacrer une journée entière.

Autre modification : lors de ces journées, les participants étaient frustrés de ne pouvoir acheter des plantes. Pour la première fois, le Conseil administratif a autorisé le service à proposer quelques plantes à la vente, dès lors que la commune ne possède plus d'horticulteur producteur sur son territoire.



Décorations florales

L'on pourra aussi acheter son terreau et venir ainsi avec ses caissettes vides et faire soi-même sa plantation, avec les conseils d'un spécialiste. «Nous n'avons pas assez de surface à disposition pour faire nous-mêmes notre terreau. Nous mettons nos déchets végétaux dans une benne livrée à l'aire de compostage du Nant-de-Châtillon» précise Jean-Marc BEFFA. Il ajoute : «Le terreau que nous achetons revient à peine plus cher que si nous le fabriquons nous-mêmes».

Lors de cette journée portes ouvertes, les amateurs de confections florales pourront apprendre à réaliser divers arrangements à l'aide de fleurs coupées. Ces dernières seront désormais vendues au prix coûtant, soit une somme de l'ordre de 5 francs. En effet, en matière de fleurs coupées, la commune se fournit auprès du commerce local. Autre raison valable pour venir à cette journée : Jean-Marc BEFFA organise un concours où une dizaine de photos représentant des détails de la commune seront présentées sur un grand panneau.

Les participants devront identifier les lieux et indiquer leurs réponses à l'aide d'un bulletin qui sera à glisser dans une urne.

La mosaïculture

À l'exception des fleurs coupées, toutes les plantes nécessaires à la décoration extérieure de la commune sont produites à 100% par l'établissement horticole communal.

Avant de vous décrire ce vaste travail, parlons des fleurons qui embellissent notre commune, soit les massifs du carrefour de l'Écu et de Vernier-Village. Il s'agit en fait de ce que l'on appelle la mosaïculture. Ce type de décoration florale a eu son heure de gloire au 19^{ème} siècle. Actuellement, quelques villes la pratiquent. C'est Jean-Marc BEFFA qui l'a introduite à Vernier en 1987, soit deux ans après son entrée à la commune. Chaque année, il est nécessaire de trouver un nouveau motif. Le choix est opéré par ce dernier. Jusqu'au dernier moment, rien n'est dévoilé.



C'est à peine si l'on sait que cette année, une des mosaïcultures sera en trois dimensions ! Les Verniolans ont eu droit à un vieux tacot en 1988; un poisson tropical et l'anniversaire du Vernier FC en 1989; Vincent Van Gogh en 1990 (pour l'anniversaire de sa mort); le 700^{ème} anniversaire de la Confédération, ainsi que le Pacte du 700^{ème} (qui a reçu un prix spécial de la Société genevoise d'horticulture) en 1991; des petits canards dans leur mare et un clown en 1992; une reproduction de l'Eglise catholique de Vernier (pour ses 150 ans) en 1993; des petits oiseaux et une sorcière en 1994 (année où Vernier a reçu le 1^{er} prix de la catégorie ville fleurie de la Société genevoise d'horticulture); un pêcheur et un

cheval en 1995.

Avant que vous puissiez admirer ces œuvres d'art vivantes, un vaste travail de préparation est nécessaire. Un premier plan à l'échelle 1/20 est effectué puis, pendant l'hiver, un second dessin est réalisé, mais grandeur nature. Le dessin est effectué sur du carton ondulé et peint afin de voir sur les couleurs vont bien ensemble.

Au printemps, lors de la plantation, les traits des motifs sont tout d'abord piquetés par des petits bambous dépassant de 10 cm le sol. Deuxième étape, les lignes maîtresses sont plantées en respectant bien le dessin là où se trouvaient les bouts de bois. Il s'agit de petits choux, appelés echeveria. À l'origine, la Ville de Nyon





a offert 20 gros choux à M. BEFFA. Ces derniers poussent dans du sable pur. Comme il faut en planter un tous les 5 cm, la commune en a besoin de milliers par an. Mais étant une plante vivace, l'echeveria est récupéré chaque année. Quand les contours ont été réalisés avec ces choux, l'équipe de M. BEFFA remplit les espaces avec les plantes de la couleur prévue. C'est le même principe que celui du vitrail, à la différence près que l'on ne distingue plus après les petits choux. Le choix des couleurs est forcément limité.

«Nous tournons toujours avec trois ou quatre couleurs : les verts, les rouges, les jaunes et les gris. L'absence de bleu pose souvent de gros problèmes» relève M. BEFFA. Pour ce faire, le Service des parcs et promenades dispose de végétaux spécifiques à ce type de décoration : alternanthera, coleus, irésine, gnaphalium, santoline, sagine, etc. Enfin, une fois réalisée, la mosaïciculture nécessite un entretien régulier, soit toutes les deux semaines au plus tard. D'autant que certaines plantes sont taillées en relief afin de créer des ombres.

Gestion complexe

Un seul massif représente environ 250 plantes au m². Lesquelles sont en quelque sorte «la cerise sur le gâteau» par rapport aux autres plantations annuelles (printanière,

estivale et automnale) qui nécessitent environ 40 000 plantes, toutes produites par les soins de l'équipe des parcs et promenades.

Pour mener cette tâche à bien, M. BEFFA bénéficie d'un programme informatique mis au point par Philippe MASMEJAN. Il lui indique la quantité de graines à acheter, un guide des cultures ou encore classe les semis en fonction de la période de plantation. L'établissement horticole dispose de trois serres, d'une Orangerie et d'un peu d'espace (notamment une cave) à la ferme Bourquin. Les trois serres correspondent chacune à une étape différente de la vie d'une plante.

- Dans la serre chaude (tempé-

rature à 18° la nuit, et entre 20° et 22° la journée), dite aussi de multiplication, les semis et les boutures sont réalisés. C'est ici que l'on donne vie aux plantes en quelque sorte. Cette étape, de «confection» des semis, dure de 3 à 4 semaines. Deux lampes au sodium permettent d'avoir des semis très réguliers et 99% des graines qui germent. «L'idéal pour une plante est de disposer de 14 heures de lumière par jour». Ainsi, avant le 15 mai, ces lampes sont fréquemment enclenchées.

- Dans la serre tempérée, dite de culture (construite en 1991), la température est de 14° (12° la nuit). On y pratique le repiquage, une étape qui dure environ 4 semaines. C'est aussi là que s'effectue l'empotage (5 semaines). Au-dessus des plaques dans lesquelles poussent les plantes, sont suspendues des feuilles bleues et jaunes enduites de glu. Il s'agit d'attractifs sexuels destinés à piéger les petits insectes, les thrips (avec le bleu) et les mouches blanches (avec le jaune). Ce système permet de limiter au minimum les traitements chimiques. Cette serre est hypermoderne. Les tables étant roulantes, elles permettent un gain de place de 11 m². En outre, elle est équipée pour le photopériodisme, c'est-à-dire de jouer avec le rapport lumière/croissance. Si l'on veut faire pousser les plantes, on éclaire.



Au contraire, si l'on veut les faire fleurir, il faut obscurcir 15 heures par jour. Pour ce faire, cette serre est équipée non seulement de lampes au sodium, mais aussi d'une sorte de rideaux noirs. Cette méthode s'appelle «orchestra», elle permet un gain de temps de moitié. Elle a été mise au point par la maison française Challet-Hérault. «Nous l'utilisons plus particulièrement pour les chrysanthèmes destinés aux bacs et aux massifs qu'il nous faut faire fleurir plus rapidement». Cette serre est également équipée de sondes qui détectent les trop grandes variations de température et déclenchent une alarme.

Les vitres sont équipées d'ombrages, soit un tissu composé de feuilles d'aluminium.

La nuit, il recouvre totalement les cultures et permet d'économiser 80% de la chaleur en diminuant le volume d'air de la serre (en effet, la nuit les plantes respirent plus lentement).

Le matin, les ombrages s'ouvrent lentement afin que l'air froid ne tombe pas brusquement sur les plantes.

- La troisième serre, dite froide, est généralement à 8°. Beaucoup de plantes de petit volume y passent l'hiver. Les plus grosses hivernent dans la toute récente Orangerie, dont le sol est en béton afin de pouvoir y accéder avec des engins de levage. Auparavant, ces grandes plantes devaient être rachetées presque chaque année. Dans l'Orangerie, la température est à 3°. Il s'agit juste d'éviter le gel.

Jardin d'essai

La commune effectue trois plantations chaque année : la première, très réduite, au début du mois de mars.

Il s'agit de pensées, de jonquilles, de tulipes, déjà en fleurs. La seconde, la plus importante, a lieu à fin mai et dure tout l'été. Enfin, à la mi-octobre, on plante des chrysanthèmes, mais aussi des pensées et des tulipes.

Avec la crise, ce service a aussi été amené à réaliser certaines économies. A cette fin, et vu que le prix des



Les serres du Centre de Voirie

graines a fortement augmenté ces trois dernières années, l'équipe de M. BEFFA effectue de plus en plus de boutures. Autre économie réalisée, de plus de 5000 francs, sur les plantes d'hydroculture. Auparavant, comme ils n'avaient pas accès aux écoles et aux piscines durant l'été, ces plantes se déshydrataient.

Désormais, toutes les plantes sont ramenées à fin juin à l'établissement horticole où elles sont taillées, traitées et où elles se refont une jeunesse pendant deux mois dans les serres. La commune en profite pour produire elle-même ce type de plantes. D'ailleurs, apprenez que le Service des parcs et promenades est en train de créer un jardin d'essai dans le parc de la maison Chauvet-Lullin. Ils y feront des recherches afin d'obtenir des plantes correspondant à leurs besoins, telle cette tagète blanche qu'ils ont créée l'an dernier.

Privatisation ?

A ceux qui seraient tentés de tout privatiser, voici cinq avantages d'un service horticole communal :

- La variété. Le privé ne peut se permettre de cultiver des plantes à petite échelle, par exemple 100 plantes d'une sorte.

- La mosaïciculture. Elle nécessite des plantes que l'on ne trouve pas dans le commerce en Suisse et surtout, des efforts que le secteur privé ne peut concéder.

- Les plantes tiges. Elles sont trop chères à l'achat chez un privé et pourtant elles embellissent grandement nos artères.

- Plus de souplesse. Sans service communal, il faudrait travailler sous contrat avec un privé. Or, tout doit être prévu. Si les plantes cultivées par l'horticulteur ne plaisent pas, on peut dénoncer le contrat, mais sans être sûr de trouver les plantes de qualité souhaitées.

- Le problème du vandalisme. Jean-Marc BEFFA tient compte de ce fléau et prévoit toujours un certain nombre de plants supplémentaires. Ainsi, tout rentre dans l'ordre dans les 24 heures. L'an dernier, il a fallu replanter trois fois le massif de la mairie en l'espace de deux semaines ! Or, retrouver certaines plantes en juin dans les grandes surfaces n'est pas évident.

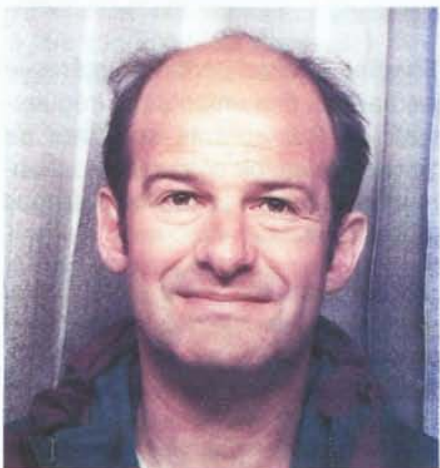
Qui dit mieux ?

Serge GUERTCHAKOFF

Prestation de serment de deux nouveaux conseillers municipaux :



Monsieur Denis CHIARADONNA



et Monsieur Alain CHARBONNIER.

Mme le Maire Gabrielle FALQUET informe les élus qu'à fin janvier, la commune comptait 1245 chômeurs (+ 42 par rapport à décembre).

Autres communications du Conseil administratif : pour des raisons de coût, la fête du 1er Août se tiendra au Lignon cette année et non aux Avanchets comme envisagé au préalable. Par contre, en 1997, les Avanchets accueilleront cette manifestation. Les travaux de réfection du centre des Tattes pour accueillir les candidats à l'asile sont pratiquement terminés. L'inauguration est prévue pour le 5 juin 1996.

Le Conseil administratif a donné son accord de principe à l'ouverture d'une ligne "Noctabus" desservant la commune depuis Rive et Cornavin à partir du 1er septembre 1996. Le coût de cette prestation est estimé à 27 000 francs, à répartir entre la

Ville de Genève et la commune de Vernier.

Concernant le plan localisé de quartier de l'avenue de l'Ain/avenue Henri-Golay, le Conseiller d'Etat Philippe JOYE a suggéré à la commune qu'elle entame des démarches en vue d'acheter la ferme Menut. A défaut, l'Etat pourrait passer outre le préavis communal négatif au projet de plan localisé. Le Conseil administratif a répondu que la commune n'était pas intéressée à acquérir la ferme Menut.

Projet Henri-Golay : le feuilleton continue. Un accord avait été trouvé entre M. Barcellini, propriétaire voisin des parcelles communales, et la Fondation des maisons communales pour la construction conjointe des trois derniers blocs d'immeubles, accord passé devant Philippe JOYE, président du DTPE. Suite à cet accord, une autorisation a été délivrée à M. Barcellini pour la construction de ses bâtiments, autorisation assortie de la condition figurant dans l'accord, à savoir la réalisation conjointe de trois immeubles. Or, M. Barcellini a fait recours contre sa propre autorisation, arguant du fait qu'il ne pouvait dépendre de la bonne volonté d'un tiers, en l'occurrence la FMCV, pour la réalisation de son projet.

Enfin, dernière communication, les travaux concernant les écoles des Libellules et de Vernier ont débuté le 11 mars. Le montage des éléments préfabriqués débutera en mai.

Véhicule «pionnier»

A l'unanimité, les élus votent le crédit de 205 000 francs destiné au remplacement du véhicule «pionnier» du Service du feu. Le Département de l'intérieur versera une subvention de 15% pour cet achat, soit une somme de 30 750 francs. Le véhicule actuel, acheté d'occasion, a 18 ans d'âge. Le nouveau véhicule est du même type que les huit acquis par la Ville de Genève.

Les élus ont également décidé à la quasi-unanimité, moins cinq abstentions de l'Alliance de gauche, d'approuver la modification du statut du personnel de l'administration municipale de Vernier et de fixer l'entrée en

vigueur de cette modification au 1er mars 1996. Il s'agit en fait de préciser la mission, la liberté d'exercice et le fonctionnement de la commission du personnel.

Maison de quartier

Par rapport aux autres quartiers de la commune, le village de Vernier se trouve un peu démuné quant aux infrastructures sociales de rencontres. Des habitants du village ont d'ailleurs créé une association dont le but premier est la création d'une maison de quartier. C'est la raison pour laquelle, le Conseil administratif a cherché une solution. Après avoir effectué des recherches, il proposait l'achat de la parcelle 948, correspondant au 7, chemin de Champ-Claude.

Il s'agit d'une parcelle de 2028 m² sur laquelle sont implantés plusieurs bâtiments, dont une villa.

Cet achat reviendrait à 800 000 francs, auxquels il faut ajouter les frais d'acquisition (notaire, registre foncier) et les travaux de remise en état chiffrés à 60 000 francs, soit un total de 910 000 francs.

Apprenant que cet objet était traité en commission du Conseil municipal, des riverains ont lancé une pétition qui a récolté plus de 40 signatures.

Elle s'oppose «à ce projet incompatible avec une zone villa qui apporterait des nuisances supplémentaires dans un quartier déjà peu épargné».

Après de longs débats, les élus ont opté pour le classement de cette pétition par 17 voix (AdG, S, E) contre 10 (L, R, PDC) et 3 abstentions (2 PDC et un R).

Quant à la demande de crédit de 910 000 francs, elle a été acceptée selon la même répartition des voix.

La pétition intitulée «Pour une rue du Village où il fait bon vivre», qui a récolté 680 signatures en 5 mois, a été envoyée à l'unanimité pour une étude en commission. Par contre, la proposition de motion, présentée par Georges BAECHLER, invitant à renoncer à l'achat de la parcelle 948 et l'étude d'un agrandissement des locaux «à la suite de l'extension de l'école de Vernier-Place» a vu sa prise en considération refusée par 19 voix contre 9 et 3 abstentions.



(Jean GODARD)

La parcelle du chemin de Sales

Trois postulats sont proposés par des élus. Le socialiste Jacques DUPRE propose de reconsidérer les termes des accords entre les copropriétaires de la cité des Avanchets et la commune de Vernier, «selon le vieux principe de qui paye, commande». Il s'agit, en l'occurrence, de la problématique des routes et des rues.

Les élus l'acceptent à l'unanimité. Le second, également présenté par Jacques DUPRE, invite l'exécutif à revoir le contrat signé en 1971 avec la maison Sauvin-Schmidt et à étudier la faisabilité d'une municipalisation de la levée des déchets ménagers, «liée à l'extension de la levée des déchets verts sur notre territoire». Elle est acceptée, mais par 21 oui, 6 non et 4 abstentions. Enfin, le radical François AMBROSIO demande au Conseil administratif de présenter aux élus un «projet d'étude visant à améliorer la capacité d'accueil de la petite enfance aux Avanchets». Son postulat est voté à l'unanimité.

Soutien à une famille

A l'unanimité, les élus acceptent le vote d'une résolution présentée par Bernard BUNTSCHU (AdG). Celle-ci charge le Bureau du Conseil municipal d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin qu'il invite le Conseil fédéral à effectuer deux tâches : intervenir auprès de l'Office fédéral des réfugiés afin que la famille Hosseini Madani ne soit pas renvoyée en Iran et qu'elle puisse bénéficier d'un per-

mis afin de rester dans notre pays. Enfin, suite à la résolution votée le 12 décembre dernier à propos du centre commercial du Lignon, la régie Testina écrit que concernant le marché du jeudi, elle est en mesure d'offrir, le long des deux côtés de la marquise de l'entrée principale, une place attractive pour l'emplacement des stands du marché.

A propos des ventes à caractère caritatif, Testina précise qu'il n'a jamais été question de refuser des ventes de nature caritative dans les emplacements prévus à cet effet à l'intérieur du Centre. Enfin, en ce qui concerne les collectes de signatures, les commerçants maintiennent leur position, soit l'interdiction de collecte de signature dans le centre commercial.

Nouveau quartier ?

Le Conseil d'Etat souhaiterait réaliser au chemin de Sales la construction d'un nouveau quartier comprenant une série d'immeubles de cinq étages (rez + 3 étages + superstructures), soit une densité de 0,7.

Cela représenterait environ 200 logements. Dans cette perspective, le canton demande donc un préavis à son projet de plan localisé de quartier. Les élus ont envoyé cet objet en commission de l'aménagement.

Dans un même temps, une pétition munie de 770 signatures et s'opposant à ce projet de nouveau quartier a été envoyée au Conseil municipal.

S.G.

Restaurants scolaires de Vernier

Nous avons pris connaissance du texte relatif à «la nourriture et l'enfant» que vous avez fait paraître dans le dernier numéro d'Informations Vernier.

Nous constatons avec plaisir que deux photos ont été prises dans les restaurants scolaires des Avanchets.

Ce que nous déplorons par contre, c'est, d'une part, le fait qu'aucune indication ou commentaire n'ait été demandé au personnel des Restaurants scolaires, ni à son responsable sur place.

En effet, il aurait peut-être intéressé les parents des enfants qui fréquentent les Restaurants scolaires de Vernier de savoir comment leurs enfants mangent et surtout ce que nous leur servons.

D'autre part, rappelons qu'actuellement, nous avons le plaisir et la charge de distribuer 4 fois par semaine, entre **540 et 560 repas par jour**.

En plus, malgré plusieurs demandes formulées en bonne et due forme, nous n'avons jamais pu rencontrer la responsable diététicienne-conseil Mme Theubet.

Nous nous devons d'apporter ces quelques précisions à l'attention des parents qui nous soutiennent par la confiance témoignée envers nous en laissant leurs enfants fréquenter nos restaurants scolaires.

Le Comité des
Restaurants scolaires de Vernier

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances

Mardi 21 mai à 20h30

Mardi 18 juin à 20h30



Parlement des Jeunes de Vernier

LE RALLYE VOUS OUVRE SES PORTES...

Comme nous vous l'avions promis, le grand rallye familial aura lieu le **11 mai** prochain. Comme nous vous l'avions promis, la bonne humeur sera au rendez-vous. Comme nous vous l'avions promis, ce sera une journée ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, où la découverte et le divertissement seront présents, et bien sûr, VOUS aussi, vous serez présents !

Comme vous le savez, nous sommes un groupe de jeunes et nous n'avons pas l'habitude d'organiser de si grandes manifestations. De ce fait nous avons pris du retard et les bulletins d'inscriptions que vous trouvez déjà depuis quelque temps dans certains commerces de la commune n'étaient pas prêts pour paraître plus tôt. Nous nous en excusons. Ainsi nous vous demandons de bien vouloir nous le retourner le plus vite possible, car nous voudrions «boucler» les inscriptions le 3 mai. Encore une fois nous nous rendons compte que le délai est très court, mais nous sommes également persuadés que vous nous comprenez.

Notre adresse est : Parlement des Jeunes de Vernier
case postale 274 - 1219 Le Lignon

Quelques renseignements complémentaires sont toutefois nécessaires. Nous ne pouvons pas, hélas, organiser ce rallye sans demander un petit geste symbolique aux

participants. Les tarifs ont été fixés ainsi :

Pour le rallye	jusqu'à 4 ans	Gratuit
	jusqu'à 10 ans	50 cts
	jusqu'à 16 ans	Fr. 1.-
	dès 17 ans	Fr. 2.-

Pour la garderie Fr. 1.- par enfant.

Afin de rassurer les parents qui hésiteraient à laisser leur(s) chérubin(s) à la garderie, nous vous précisons que cette dernière est sous la responsabilité d'une personne travaillant dans une crèche.

Le départ ainsi que l'arrivée se situeront à l'école de Vernier-Place (bus 6 et 52, arrêt Vernier-Ecole).

Les équipes sont limitées à 6 personnes, mais nous sommes disposés à vous aider à compléter celles qui ne comprendraient pas 4 participants.

Le reste des informations parviendra en temps voulu aux personnes inscrites. Un petit détail qui en incitera plus d'un à se joindre aux participants : de superprix sont à gagner pour les meilleures équipes !

Il est inutile de préciser que nous espérons vous voir très nombreux à vous amuser, à danser toute la soirée avec nous et à encourager les jeunes...

La Commission Animation

Bulletin d'inscription



NOM	PRENOM	AGE (pour les enfants)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

«Capitaine» :

Adresse de contact :

Date : Signature :

Nous sommes intéressés à laisser notre(nos) enfant(s) à la garderie

NOM : Nombre d'enfants :

Prénom : Age :

.....

.....

Horaire deh..... à..... h.....

E · S · P · A · C · E

récupération du Nant-de-Châtillon

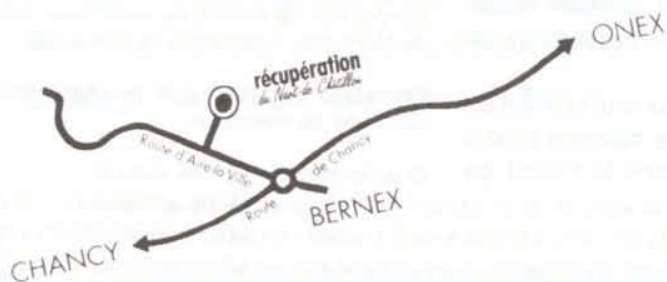
**OUVERT A TOUS LES PARTICULIERS,
GRATUIT ET**

DESTINE A TOUS LES TYPES DE DECHETS

Le Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales vient d'inaugurer le premier **ESPACE RECUPERATION**, situé sur le site du Nant-de-Châtillon, sur la route d'Aire-la-Ville, entre Bernex et Peney.

Cet **ESPACE RECUPERATION** est en quelque sorte un «super centre de récupération», réservé aux particuliers et destiné à compléter les infrastructures mises en place par les communes.

Tous les types de déchets peuvent y être amenés **gratuitement**, qu'ils soient recyclables ou non.



OUVERT TOUS LES JOURS, MEME LE DIMANCHE

de 14h30 à 19h30 la semaine

de 9h30 à 17h00 le samedi et le dimanche

L'**ESPACE RECUPERATION** est construit sur deux niveaux et comporte un accès pour les utilisateurs et un accès pour les camions qui évacuent les bennes. Un gardien y est présent en permanence pour donner les informations nécessaires et pour indiquer les bennes adéquates.

Alors ! N'hésitez plus ! N'attendez plus les collectes des débuts de mois. Dès que vous procédez aux grands rangements, que vous voulez vous débarrasser d'objets encombrants ou que vous entreprenez des travaux de bricolage pensez que l'**ESPACE RECUPERATION** est ouvert pour vous et la décharge est gratuite.

INTERVIEW DU DIRECTEUR DU CENTRE COMMERCIAL DE BALEXERT

Suite à l'annonce du prochain départ du Grand Passage du Centre de Balexert, nous avons voulu avoir quelques informations complémentaires quant à l'avenir du plus grand centre commercial de notre commune, et même du canton. Pierre KUNZ, son directeur, a bien voulu nous répondre.

Migros a racheté le capital-actions de la société anonyme «Centre Balexert SA», propriétaire de la parcelle et des murs. Elle n'en possédait auparavant que le 50%, le Grand Passage en détenant l'autre moitié. Ce rachat est intervenu afin de préserver la bonne marche du centre, à la suite de la décision inattendue de Globus (le repreneur de Jelmoli/Grand Passage) de revendre la succursale GP de Balexert.

7000 m2 à remplir

En ce qui concerne le personnel du GP Balexert, un accord est intervenu entre le GP et Migros, laquelle s'est engagée à reprendre pendant une année au minimum les 80 employés du GP Balexert. Migros leur offrira des postes en fonction de ses opportunités (aéroport, Balexert, futur centre des Charmilles, etc.). Migros rachète, par ailleurs, le stock GP en l'état au 1er août 1996.

Reste à louer les 7000 m2. C'est désormais la priorité à laquelle s'attachent Pierre KUNZ et Jean REGNIER (Migros-Genève). Cela signifie aussi que l'extension vers le carrefour du Bouchet est reportée après l'an 2000, excepté le déplacement de la station d'essence.

Ce volume de 7000 m2 sera libre dès le 1er août 1996. Mais cette surface ne sera pas rouverte avant le printemps 1997 au plus tôt, voire à l'automne 1997.

En effet, la direction envisage d'en profiter pour surélever de 1m50 la toiture à l'emplacement du GP afin de créer un étage supplémentaire et de gagner ainsi 5000 m2. Il faudra d'ici là avoir obtenu les autorisations de construire nécessaires. «L'extension devait procurer 12 000 m2 en plus. Avec ce projet, on se contenterait dans un premier temps d'un gain de 5000 m2" observe Pierre KUNZ.

Et quel type de commerces le Centre souhaite-t-il ? «Il nous faut y amener des grandes surfaces spécialisées : dans le multimédia, le sport, dans le domaine de l'alimentation de marques, etc. Nous sommes déjà en contact avec les principaux clients qui avaient réservé des surfaces pour l'extension de 12 000 m2 prévue initialement.

Les PTT intéressés

Apprenez aussi que le Centre de Balexert est en discussion avec les PTT afin que ces derniers transfèrent leur bureau du Bouchet à l'intérieur du centre commercial où ils disposeraient de 500 à 600 m2.

Autre projet en vue : la création d'un «Food court», c'est à dire une terrasse intérieure bordée d'une multitude de stands alimentaires proposant des plats de tous horizons. «Cela pourrait être combiné avec une sorte de marché intitulé par exemple : les Halles de Balexert». On le constate, le départ précipité du GP aura au moins eu le mérite de rendre inéluctable une extension du Centre de Balexert.

S.G.

BIENNALE DE VERNIER

Sculpture et installation 1996

Du 27 avril au 15 juin 1996

Cette première édition de la Biennale 1996 de sculpture à Vernier fait suite au succès remporté par l'exposition, organisée en 1994, «28 sculpteurs exposent à Vernier».

Cette nouvelle manifestation est avant tout le reflet d'un autre engagement culturel de la part de la Commune de Vernier qui a préféré passer d'une rencontre ponctuelle à un rendez-vous bisannuel. Dans un esprit de curiosité et d'ouverture sur l'art d'aujourd'hui et la sculpture en particulier, cette exposition 1996 est l'occasion de confronter le public à l'art contemporain sous la forme d'une promenade.

En effet, les lieux d'exposition sont les parcs de la Mairie et de la Maison Chauvet-Lullin, maison de maître dans laquelle sont également présentées des oeuvres.

Les vingt sculpteurs réunis dans cette Biennale 1996 montrent que l'exposition de Vernier se démarque des collectives traditionnelles. Les participants proviennent d'horizons divers, de Suisse romande, de Suisse alle-

mande, du Tessin et de France.

Ce choix artistique, porté vers l'éclectisme, s'est appuyé sur une commission consultative formée de journalistes, d'artistes, d'employés de la Ville et de l'Etat.

Ainsi, les sculpteurs n'ont pas été mis en concurrence, ils ont même le plus souvent choisi l'emplacement de leur oeuvre et conçu leur travail en fonction de l'espace.

Une diversité et une forme de liberté artistique qui se ressentent dans le parcours de l'exposition. On remarque que l'usage des matériaux varie beaucoup d'un artiste à un autre : carton, plastique, verre, bois... d'où ce glissement du terme sculpture employé dans le titre de l'exposition de 1994 pour aborder aujourd'hui celui d'installation.

Pourtant le rendu traditionnel de la figure humaine est présent aussi dans la Biennale avec la sculpture de Nikola Zaric.

Un lien avec la mémoire et la tradition qui existe parfois de manière moins évidente comme dans le travail de Pascal Liengme.

A l'image d'une promenade, la nature tient une place déterminante dans ce parcours artistique et constitue souvent la clef de lecture de la plupart des oeuvres.

La Mairie et son ouverture sur le parc demeure un lieu crucial pour plusieurs sculpteurs, le bâtiment se mesure même à sa reproduction, à moindre échelle, destinée selon l'artiste bâlois Beat Klein aux petites gens.

On découvre bien sûr des oeuvres récentes d'artistes genevois, tels Lukas Berchtold, Laurent De Pury, Philippe Solms ou, avec sensibilité, le sculpteur Vincent Pfisterer disparu en 1993.

Des dossiers concernant chacun des artistes exposés peuvent être consultés sur place à la Maison Chauvet-Lullin.

L'exposition est ouverte du mardi au samedi de 15h à 20h, le dimanche de 14h à 18h.

Fermeture les lundis, jeudi de l'Ascension, dimanche de Pentecôte.

Organisation : Service culturel
Mairie de Vernier

Opération «Villages roumains»

Depuis cette année, sur demande des Autorités de Vernier, l'Association Vernier-Ardusat a repris l'opération destinée à donner l'occasion à des enfants, de toute condition sociale, de rencontrer d'autres camarades, de découvrir un autre mode de vie, de culture, de loisirs, etc.

Comme les années précédentes, l'Association cherche des familles d'accueil

disposées à recevoir un enfant d'âge scolaire (10 à 12 ans env.) durant son séjour

du 29 juillet au 12 août 1996

Les familles intéressées sont priées, pour des raisons d'organisation, de bien vouloir s'annoncer à

la Mairie de Vernier
CP 520, 1214 Vernier
au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous,
jusqu'à FIN MAI dernier délai.



Bulletin d'inscription à retourner jusqu'à fin mai, à la Mairie de Vernier, Case postale 520, 1214 Vernier

Les soussignés

domiciliés à

Tél.

s'inscrivent pour accueillir un enfant d'Ardusat, dans la mesure du possible :

de préférence GARCON - FILLE lors de son séjour à Vernier, du 29 juillet au 12 août 1996.

Vernier, le

Signatures :



Vernier fleuri

Pour promouvoir les décorations florales, les autorités communales, avec le concours du service des parcs et promenades, organisent deux manifestations.

Nous souhaitons que chacun participe à l'embellissement des différents quartiers de la commune.

Fleurissez vos fenêtres, balcons ou terrasses et témoignez ainsi qu'il fait bon vivre à Vernier.

Journée "portes ouvertes" à l'établissement horticole

Centre de voirie, Route de Montfleury

Samedi 11 mai 1996
de 10 h à 16 heures

Nombreux stands:

marché aux géraniums et plantes annuelles

confection des caissettes : avec l'aide et conseils des horticulteurs de la commune.

confection florale : testez vos aptitudes artistiques

buvette et grillades : pour toute soif et petite faim

Concours : connaissez-vous votre commune ?

Concours des fenêtres et balcons

Des prix seront attribués aux meilleures décorations, chaque concurrent recevra un prix de participation. Veuillez vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous en précisant dans quelle catégorie vous désirez participer.

Deux catégories:

- a. Fenêtres et balcons
- b. Entrées, terrasses et villas

Une confirmation d'inscription, ainsi que le règlement du concours, vous seront adressés.

Le jury procédera, si possible, à deux visites durant l'été. Les concurrents n'étant pas prévenus, nous vous recommandons d'entretenir vos décorations florales afin qu'elles soient toujours au maximum de leur beauté.

N.B. A la suite d'accidents, le Département de justice et police et des transports rappelle que le règlement n'interdit pas de placer des vases ou bacs à fleurs sur les balcons et fenêtres, mais prescrit de les fixer à l'intérieur des barrières, de telle manière qu'ils ne présentent aucun risque de chute.

Les autorités vous remercient d'avance des soins que vous apporterez aux fleurs de vos fenêtres et balcons, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR VERNIER FLEURI 1996

A renvoyer à : Concours des fenêtres et balcons, Mairie de Vernier, à l'int. de M. Beffa,
Rue du Village 9, 1214 Vernier

Dernier délai: 11 mai 1996

Mademoiselle, Madame, Monsieur, (Biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Rue et numéro :

Numéro postal et localité : Tél. :

(Les candidats ne peuvent s'inscrire que pour une seule section, mettre une croix dans la case qui convient.)

Section: Catégorie fenêtres et balcons Catégorie terrasses, villas

Quand on entre dans l'immeuble:

Etage: A gauche : Au centre : A droite :

Bassins des Ranches et d'Avanchet-Jura

OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 1995/1996

Bassin des Ranches (16 x 8 m) jusqu'au 24 avril 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	13h45 à 15h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	15h45 à 17h45
Adultes	fond à 2,00 m	17h45 à 18h45
Adultes	fond à 1,25 m	18h45 à 19h45

Bassin d'Avanchet-Jura (16 x 8 m) jusqu'au 5 mai 1996

Mercredi

Enfants de 6 à 15 ans	fond à 0,80 m	16h15 à 17h15
Enfants et adultes	fond à 1,25 m	17h15 à 18h15
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	18h15 à 19h15
Adultes	fond à 2,00 m	19h15 à 20h15

Dimanche

Enfants et adultes	fond à 1,25 m	8h45 à 9h45
Enfants et adultes	fond à 2,00 m	9h45 à 11h45

Fond à 2 m seulement pour les personnes sachant nager.

Prix pour l'heure	enfants de 6 à 15 ans	Fr. 0,50
	adultes	Fr. 2.-

Les bassins sont fermés pendant les vacances scolaires et jours fériés, soit : le 1er mai 1996.

Rens. : Service des sports, tél. 796 62 96 (le matin).

TENNIS D'AIRE - Réouverture saison 1996

Du lundi 1er avril au dimanche 27 octobre 1996

Horaire : tous les jours de 9h à 22h

TENNIS

Court couvert	1 heure	Fr. 13.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 8.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Cours extérieur	¾ heure	Fr. 10.-
	¾ heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 6.-

Abonnement pour 10 x ¾ heure +
1 période gratuite Fr. 100.-

BADMINTON	1 heure	Fr. 9.-
	1 heure (jusqu'à 18 ans)	Fr. 7.-
	Abonnement 10 x 1 heure + 1 période gratuite	Fr. 90.-
	(jusqu'à 18 ans)	Fr. 70.-

Possibilité d'abonnement pour la saison

Renseignements : Tennis d'Aïre,
17, ch. des Lézards - 1219 Aïre - tél. 796 21 98.

PISCINE DU LIGNON

CHANGEMENT DU SYSTEME D'ENTREE

Le système d'entrée sera changé lors de la mise en service du bassin couvert au mois de mai 1997. Les jetons d'entrée ne seront plus valables.

Saison 1996 :

Les abonnements de 10 entrées (Fr. 24.-) seront supprimés et remplacés par des abonnements de 5 entrées (Fr. 12.-).

Nous vous recommandons d'utiliser tous les jetons d'entrée en votre possession.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

Piscine du Lignon saison 1996

Du samedi 11 mai au dimanche 8 septembre 1996

Horaire	Ouverture	9h30
	Fermeture (entrées)	19h30
	Limite de sortie	20h

Ouverture à 11h tous les lundis (lundi de Pentecôte 9h30)

Fermeture avancée en cas de mauvais temps

Tarifs	ENFANTS	ADULTES
	nés en 1991-1981	
	pièce d'identité demandée	

Entrée simple	Fr. 1.-	Fr. 4.-
---------------	---------	---------

5 entrées	Fr. 3.-	Fr. 12.-
------------------	---------	----------

Abonnement ½ saison (8 sem. consécutives)	Fr. 12.-	Fr. 48.-
--	----------	----------

Abonnement saison	Fr. 20.-	Fr. 80.-
-------------------	----------	----------

Abonnement ADOLESCENTS

nés en 1980-1977 - pièce d'identité demandée

Fr. 50.- la saison

Fr. 30.- la ½ saison
(8 sem. consécutives)

Abonnement AVS-AI	Fr. 50.- la saison
-------------------	--------------------

Fr. 30.- la ½ saison
(8 sem. consécutives)

Le parking sera payant dès mai 1996. Le prix sera de Fr. 1.- par jour pour les usagers de la piscine.

Service des sports

PISCINE DU LIGNON ECOLE DE PLONGEE

COURS 1996

OPEN WATER 1 du 14 mai au 15 juin (40h) Fr. 500.-

OPEN WATER 2 du 23 mai au 29 juin (40h) Fr. 500.-

OPEN WATER 3 du 4 juillet au 10 août (40h) Fr. 500.-

ADVANCED OPEN WATER 1
du 15 au 19 mai (Espagne) Fr. 350.-
Frais de voyage et d'hébergement non compris.

ADVANCED OPEN WATER 2
du 1er juillet au 24 juillet (23h) Fr. 350.-

MEDIC FIRST AID (M.F.A.)
les 17 et 18 juin (8h) Fr. 120.-

RESCUE DIVER
du 25 juin au 13 août (env. 50h) Fr. 650.-

MEDIC FIRST AID + RESCUE
du 17 juin au 13 août (env. 55h) Fr. 750.-

BAPTEMES DE PLONGEE
dès le 25 mai jusqu'au 12 juillet (1h30), adulte Fr. 20.-
enfant Fr. 15.-

COURS POUR ENFANTS
du 15 mai au 26 juin (7 mercredis) Fr. 105.-

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant. D'autres cours pourront être organisés si la demande est suffisante.

Les jours et horaires seront précisés lors de l'inscription.

Pour tous renseignements : Service des sports,
30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon, tél. 796 62 96.

MULTIMEDIA SHOP

Informatique professionnelle et domestique
Rue de la Fontenette 29 - 1227 CAROUGE
Tél. 022/342 55 90

Vous trouverez l'offre la plus complète au meilleur rapport qualité/prix des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels, livres et accessoires informatiques.

5% de rabais aux chômeurs de la commune de Vernier, inscrits à la permanence d'Aïre.

Service social

Anniversaires des aînés

Dans les trois premiers mois de l'année 96, nous avons répertorié les noms de six nonagénaires habitant sur la commune. Nous nous faisons un plaisir de communiquer les dates de leurs anniversaires:

- Robert PROBST, Ch. du Petit-Bois 19, le 1er janvier
- Georgette BOIS, Ch. des Corbilletes 7 B, le 22 janvier,
- Madeleine FEUZ, Rue du Grand-Bay 16, le 19 février,
- André-Charles MARCHAND, Ch. Nicolas-Bogueret 26, le 24 février,
- Georgette VISINAND, Av. de Crozet 22, le 1er mars,
- Marcel NOTH, Ch. des Sellières 67, le 24 mars.

A chacune et chacun, nos meilleurs voeux !

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi un accueil

chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- pour avoir une bonne connaissance de sa situation de chômeur
- pour faire son CV et ses lettres d'emploi avec une personne compétente
- pour oser partager son expérience, ses préoccupations

Nous mettons à disposition :

- téléphone, photocopieuse, ordinateur;
- journaux, documentation;
- **un cours gratuit d'introduction à l'informatique du 15 avril au 24 juin 96.**

S'inscrire auprès du Service social communal, tél. 306 06 20.

VENEZ A L'ACCUEIL

CHOMEURS ET CHOMEUSES DE VERNIER

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

**Kermesse de la Paroisse
de l'Epiphanie du Lignon
des 5 et 6 octobre 1996**

*Appel
à tous les groupements
et associations
de Vernier et environs*

Suite à nos divers appels, nous avons le plaisir de vous informer que notre Kermesse est en train de se mettre en place avec un beau programme.

Déjà, nous avons pu nous associer avec Mme Monic, femme-orchestre bien connue, qui nous fera l'amitié d'être avec nous le samedi de 18h à 2h du matin le dimanche.

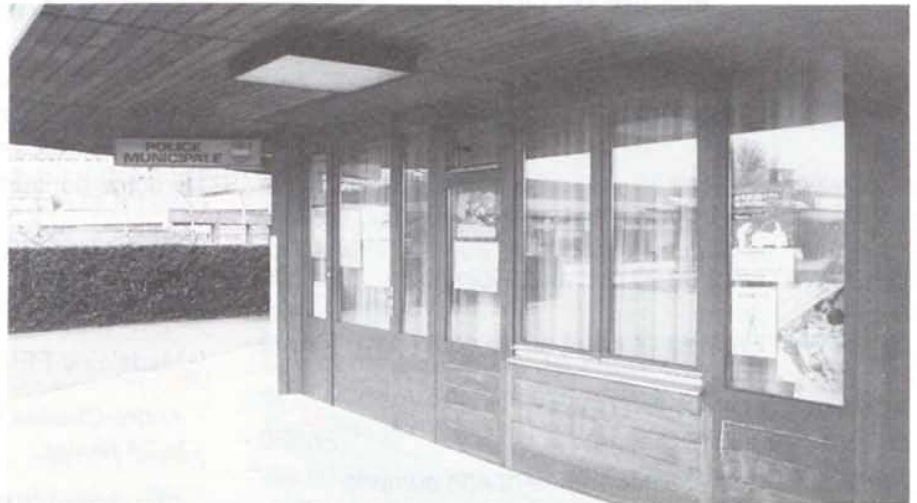
Entre deux, nous mettrons en route d'autres attractions et présentations. Nous aurons également un grand concours de pétanque, par les Anémiques.

Si vous voulez être des nôtres, contactez notre président, M. Serge-André BRULHART, au tél. 796 25 84 pour une attraction ou présentation, car nous désirons faire une Kermesse avec les Verniolans de tous les quartiers pour tous les Verniolans.

Que la fête soit belle !

**"PORTES OUVERTES"
AU POSTE DE LA POLICE MUNICIPALE DU LIGNON**

le 27 avril 1996



Le poste du Lignon a été ouvert en 1979 pour assurer une présence dans le secteur d'Aire-Le Lignon et permettre d'établir des liens avec la population, les administrations et les autorités par les informations et les renseignements que les agents peuvent dispenser.

Dans le poste, les agents répondent, dans la mesure du possible, aux questions concernant l'administration, ils enregistrent les plaintes qu'ils traitent selon leurs compétences ou les dirigent auprès de l'autorité concernée et ils répondent aux contrevenants.

Les médailles pour les chiens, les vignettes de cycles et de frigos peuvent être obtenues dans les postes de quartier.

Cette décentralisation permet d'éviter aux citoyens de parcourir un long trajet et à toutes fins utiles, nous rappelons les emplacements et les heures d'ouverture des postes (du lundi au vendredi) :

Vernier : rue du Village 1 - Tél. 306 06 82 - De 8h à 12h et de 14h à 17h.

Avanchets : Centre commercial, rue du Grand-Bay 21 - Tél. 797 22 22
De 9h à 10h30, de 14h15 à 15h15 et de 17h à 17h30, vendredi excepté.

Le Lignon : avenue du Lignon 35 - Tél. 797 09 09
De 9h à 10h30, de 14h à 15h15 et de 17h à 17h30, vendredi excepté.
Les Postes sont fermés le samedi.

Téléphonez ou rendez visite aux agents qui seront heureux de vous recevoir.

FIDUCIAIRE AFIGEST SA

**FAITES REMPLIR VOTRE
DECLARATION D'IMPOTS
PAR UN SPECIALISTE**

dès Fr. 85.-

*Se déplace à votre domicile.
Comptabilité pour indépendants
sur devis.*

Tél. 022/793 97 80
Natel 077/59 67 24

AUTOHALL METROPOLE SA
14, rte du Pont-Buttin Tél. 022 / 8790 333 1213 Petit-Lancy
Horaires / service de vente: lun-ven de 8h à 18h30 sam de 9h à 16h NON-STOP

**NOUVEAU
Espace jeux pour les petits!**
Venez choisir votre
familiale en toute TRANQUILITÉ

NITENDO
MAISON DE CARTON
JEUX
PUZZLES

Escort
5 places

Galaxy
5 à 7 places

Mondeo
5 places

Ford
Avec airbag et ABS pour tous.

Agenda

THEATRE DES RANCHES
A VERNIER

I'ECHO DE VERNIER



présente à 20h15

«Le menteur»
comédie de
Pierre CORNEILLE

jusqu'au 11 mai 1996

mardi, mercredi,
vendredi et samedi

Mise en scène de
Clairmonde Liévaux

Buvette ouverte dès 19h.

Nous avons le plaisir de vous inviter
au débat contradictoire sur

LA TRAVERSEE DE LA RADE

avec Messieurs Andreas SAURER et
Michel BALESTRA, députés du Grand
Conseil

**Quels enjeux pour Genève et
quelles conséquences pour les
communes de Vernier et Meyrin ?**

Le débat sera modéré par Monsieur
Philippe BACH, journaliste au
Courrier.

Le Lundi 13 mai 1996

Forum Meyrin

1, place des Cinq -Continents

à 20h

Bus No 9, arrêt Livron

Organisation :

Les Verts de Vernier
Les Verts de Meyrin

JOURNEE SANTE ICC

Mercredi 8 mai 1996 de 10h à 17h

Informations et contrôles sommaires de santé **gratuits**

Inscriptions don du sang - tension artérielle

Mini-conférence sur la santé diététique

Groupe Sida Genève - test SIDA, Fr. 30.-

Pharmacie ICC - collecte de vos médicaments pour "Pharmaciens sans
frontières" - campagne Self Care sur la **douleur**

Union Cadette Genevoise - Club VTT - Stand de grimage pour enfants

Exposition de sports aériens - Ailes Delta - ULM - Parapente

WorldWideWeb Institute - **Internet démonstration** - Enfants et adultes

Genève Mövenpick Hôtel

Avec le concours de Winterthur Assurances - CMMA

ICC International Center Cointrin

20, rte de Pré-Bois - 1215 GENEVE 15 - Pour info, tél. 788 35 53

Dans le hall de Balexert

Samedi 27 avril

Défilé itinérant de la maison C&A.
Places assises.

Rendez-vous à 11h30 et 15h.

Du 1er au 18 mai

Lego, Castle Adventure.

Première en Suisse Romande.

Fascinante exposition de 650 000 briques redonnant vie aux chevaliers; tables de jeux pour les enfants et concours.

LA MACAV

48, rue du Village



Jusqu'au 18 mai 96

VALERIE HOBDEN

HUILES SUR FEUILLES D'OR

Association des amis du Grand Large

Toi qui aimes l'océan, la plage, les sports nautiques, les randonnées et la vie en communauté, rejoins le Camp du Grand Large à Capbreton (Landes, France).

12 à 14 ans du 6 juillet au 24 juillet 1996 Fr. 800.-

14 à 16 ans du 25 juillet au 8 août 1996 Fr. 750.-

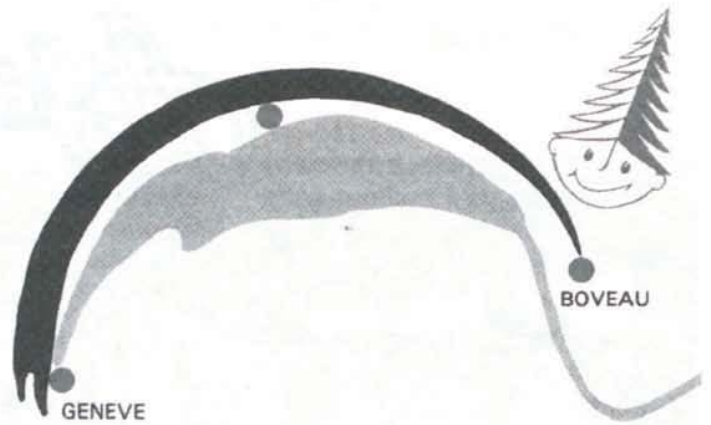
14 à 16 ans du 8 août au 22 août 1996 Fr. 750.-.

Inscriptions : Monsieur GRAF Dominique

Av. du Lignon 83, 1219 le Lignon - Tél. 796 77 47 (répondeur)



CLUB VERNIER BOIS-GENTIL



**Ohé garçon ! Ohé fille !
Venez à la colo de Vernier**

AU CLUB BOIS-GENTIL, les vacances c'est sympa !

Nous vous attendons à BOVEAU sur Corbeyrier du 1er au 27 juillet 1996.
Les copains et les copines de 6 à 11 ans de l'école seront là.



Alors, pourquoi pas toi ?

Dans un cadre unique :

sans bruit
sans pollution
sans route
sans avion

Au milieu des prés et des forêts,
viens à la découverte de la nature
et de l'amitié.

Jeux, sports et aventure
Activités artistiques



Une équipe de moniteurs sympathiques et motivés t'attendent.
Une directrice d'expérience dirige depuis 9 ans nos séjours.

Pour vous les parents :

- ◆ possibilités de départ chaque semaine
- ◆ des prix raisonnables (tout compris) :
- ◆ réduction pour 2 enfants et plus
- ◆ arrangement en cas de difficultés financières.

Fr. 275.- pour 1 semaine
Fr. 470.- pour 2 semaines
Fr. 660.- pour 3 semaines

ALORS, TU VIENS AVEC NOUS ? Téléphone vite au 306 06 06 (Mairie de Vernier)

Pistes cyclables sur la Commune de Vernier

Dans le cadre de la mise à jour du plan directeur d'aménagement communal, un chapitre sera consacré aux pistes cyclables.

Pour ce faire, il faut élargir l'horizon de la Commune et répertorier les sites à influence sur le trafic cycliste de la région, tels que :

les collèges, les cycles d'orientation et écoles professionnelles
les centres sportifs et piscines, les accès à la ville,
ainsi que la zone de l'aéroport et de Palexpo.

En fonction du réseau existant, cet examen montre que :

- nous devons porter nos efforts sur les liaisons avec la ville, notamment pour la route de Vernier et la région de Cointrin (travaux en cours);
- nous devons nous interroger sur les améliorations à envisager dans la région du Lignon (piscine, cycle du Renard et liaison au réseau de la Ville).

Nous profitons de ces quelques lignes pour inviter les intéressés à faire part de leurs suggestions à la Mairie et nous les en remercions d'avance.

N.B. : Le schéma des pistes cyclables a été publié dans le "Vernier-Info" de septembre 1995.

PAROISSE PROTESTANTE DE COINTRIN-AVANCHET

Centre Communautaire
Oecuménique d'Avanchet (CCOA)
Rue du Grand-Bay 17 / 1220 Avanchet
Tél. 796 85 52

Les cultes ont lieu tous les dimanches à 10h, au CCOA (qui est à côté du centre commercial des Avanchets).

Rassemblement des trois Eglises : l'Eglise Nationale protestante de Genève, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne se réunissent pour soutenir l'Aumônerie genevoise oecuménique auprès des requérants d'asile (AGORA). Ce rassemblement extraordinaire a lieu au CCOA le mercredi 8 mai de 18h30 à 20h.

Assemblée extraordinaire de l'Eglise nationale protestante de Genève, le mardi 21 mai au Conseil Oecuménique des Eglises (COE) à la rte de Ferney 150, à 19h30.

Il sera question de l'avenir de notre église en période de crise.

Rencontres avec l'Islam, tel est le thème de notre 3ème réunion du groupe oecuménique avec M. Jean-Claude BASSET, directeur du Centre protestant d'étude de Genève. Au CCOA, le mercredi 29 mai à 20h.

Par chemins et par coteaux à travers la campagne genevoise avec

LE 2ème TOUR PEDESTRE DU CANTON DE GENEVE

C'est reparti... pour un 2ème tour de notre canton **dès le 29 mai** prochain. Cette épreuve populaire et originale, dernière née des courses pédestres genevoises, est due à l'interminable passion des organisateurs de courses hors stades de notre canton.

En effet, celles et ceux qui font les beaux jours des «joggers» de tout crin au printemps et en automne se sont rassemblés pour lancer cette originale compétition sportive par étapes.

Sur une distance moyenne de 8 km, les quatre étapes, dont une transfrontalière (départ et arrivée à Saint-Julien-en-Genévois), qui ont été spécialement dessinées dans la campagne genevoise, se dérouleront respectivement : **le 29 mai à Satigny, le 5 juin à Collex-Bossy, le 12 juin à Saint-Julien-en-Genévois et le 19 juin Meinier.**

Tous les départs ont lieu à 19h15. Ils sont uniques et se font donc toutes catégories confondues qui se décomposent de la manière suivante :

Jeunesse Hommes (1982-1977)	Femmes (1976-1957),
Vétérans Femmes (1956 et avant)	Hommes (1976-1957),
Vétérans I (1956-1947)	Vétérans II (1946 et avant).

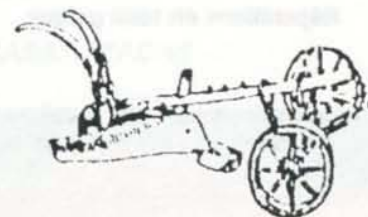
Chaque catégorie est dotée d'un maillot de leader.

Pour participer deux formules sont possibles, soit une inscription globale pour toutes les courses qui revient à Fr. 40.-, soit une inscription ponctuelle Fr. 20.- pour une étape, Fr. 30.- pour deux.

Le dossard acquis est valable pour toutes les étapes et donne droit à un prix souvenir. mais attention, seuls les concurrent(e)s ayant effectué toutes les étapes figureront dans le classement final du tour et recevront un prix souvenir spécial supplémentaire.

Si vous avez envie de vous dégourdir les jambes, pour le plaisir ou pour la compétition, dans une ambiance sympathique et décontractée, n'hésitez pas à vous inscrire ou à demander tout renseignement utile sur le déroulement de cette course à :

Tour pédestre du canton de Genève, case postale 7,
1218 Grand-Saconnex - tél. 788 78 00 (heures de bureau) Fax 788 78 10.



Centre Historique de l'agriculture MOULIN DE CHIBLINS

Gingins s/Nyon

MARCHE AUX FLEURS ET PLANTONS

BRUNCH AU MOULIN

avec la Maison du
Blé et du Pain d'Echallens

18 et 19 mai 1996

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en

économie

Cours d'été

Français pour étrangers

Secrétariat **médical**

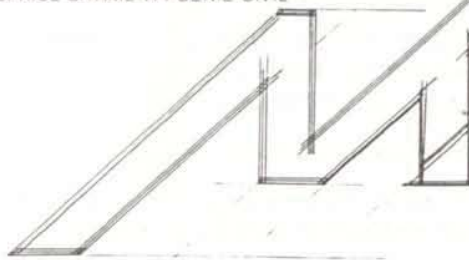
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

Colonie de vacances «La Joie de Vivre»

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es un garçon ou une fille né(e) entre 1983 et 1989, soit le/la bienvenu(e) au séjour A et si tu es né(e) entre 1982 et 1989 soit le bienvenu(e) aux séjours B et C de la colonie «La Joie de Vivre». Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été

Séjour A	du samedi	13 juillet	au vendredi	26 juillet 96
B	du dimanche	28 juillet	au samedi	17 août 96
C	du samedi	3 août	au samedi	17 août 96

Les prix des séjours Enfant résidant dans le canton de GE : A et C, Fr. 410.-; B, Fr. 520.-
 Enfant résidant hors du canton de GE : A et C, Fr. 520; B, Fr. 690.-

Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions sont possibles.

Renseignements auprès de

Séjour A Nathalie Studli Rue des Rois 15, 1204 GE Tél. 329 27 12 (répondeur)
Séjours B et C Bernard Sauvain CP 106, 1211 GE 28 Tél. 341 55 61 (répondeur)



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier:
46, r. Virginio-Malnati
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier
1214 Vernier
Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



CLUB ATHLETIQUE DE VERNIER

Nous sommes toujours à la recherche
de moniteurs / monitrices pour nos divers cours de gymnastique.

Renseignements et inscriptions auprès de
François BONNAMOUR
ch. des Coquelicots 15 - 1214 Vernier

Tél. privé 341 31 49 - Tél. prof 341 11 21

Nous comptons sur votre aide
pour découvrir de nouvelles têtes et de nouveaux membres.

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

INFORMATIONS VERNIER

Tarifs publicitaires

1/12 page	Fr. 100.-
2/12 page	Fr. 200.-
1/4 page	Fr. 270.-
1/2 page	Fr. 540.-
1 page	Fr. 1200.-

8 parutions rabais 5 %
12 parutions rabais 12 %

Passeport-Vacances

Pour la 18^e année consécutive, le Service cantonal des loisirs de la jeunesse organise le passeport-vacances.

Il s'agit d'un programme d'activités estivales destiné aux jeunes nés entre 1980 et 1986, un véritable «Safari au coin de la rue» permettant aux jeunes de découvrir leur canton, leur ville et tout ce qui les entoure.

Le passeport-vacances 96 se déroulera du **8 juillet au 17 août**.

La carte du passeport est valable 2 semaines choisies librement parmi les 6 proposées (elles peuvent ne pas être consécutives).

Vente du passeport-vacances

Mercredi 8 mai, aux points suivants :
Service des loisirs (rue des Granges 7)
Office du tourisme (Cornavin)
Maison de St-Gervais
à la Poste du Mont-Blanc
Agence Télécom (Rive)

Les mairies de : Avully, Bernex, Carouge, Chêne-Bourg, Confignon, Gd-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Puplinge, **Vernier**, Versoix et Veyrier.

Prix : 2 semaines, Fr. 50.-.

La carte du passeport sert également de titre de transport sur une grande partie du réseau TPG et permet d'entrer gratuitement dans certaines piscines durant les 2 semaines.

Renseignements :

Service des loisirs de la jeunesse
Passeport-Vacances
Passage des Grottes 1
1201 GENEVE
Tél. 738 43 33 ou 738 43 87

ASSOCIATION
D'ECHANGES CULTURELS ET
D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

recherche un véhicule

(minibus) pour transport de jeunes Suisses en vacances au Sénégal et transport d'enfants durant l'année scolaire.

Association Thioissane
tél. 796 46 50

Festival Jeunesse

RESULTATS DU CONCOURS DE DESSIN

6^e primaire

1er prix ex-aequo : SCHMIDLIN Nathalie
MAUTONE Rosario
3e prix : LOCHER Stéphane

5^e primaire

1er prix : CELLERIER Camille
2e prix : DUPRE Michaël
3e prix ex-aequo : ROTH Stéphan
KONO Christopher

4^e primaire

1er prix : MANGITTAKILA Gabriel
2e prix ex-aequo : MATTON Julie
EXCOFFIER Lucile
4e prix : SCOTTI Fabien

MENTIONS SPECIALES

MAUTONE Tania, SAUSER Séverine,
SAHITI Safet, GONCALVES Vanessa, JACOT Gaëlle,
MORGENTHALER Mireille, DUPRE Michaël

MEMBRES JURY

EXEM, président, dessinateur
Christian DASEN, professeur de dessin
Jean-Pascal MUGNY, enseignant, membre du BD Club
Renée SALLIN, bibliothécaire de Vernier, spécialisée enfants
Eva ECOFFEY, service culturel Mairie de Vernier

Avec le soutien de CARAN D'ACHE



(Karine BAUZIN)

VOGUE 1996 - COURSE VTT A VERNIER LE SAMEDI 4 MAI 1996

Dans le cadre de la Vogue de Vernier, une course de VTT sera organisée par l'ancien coureur cycliste Serge DEMIERRE, bien connu à Vernier depuis qu'il y a installé son commerce de cycles au village.

Sur une boucle de 6 km à parcourir trois fois pour les dames et quatre fois pour les hommes, les coureurs et coureuses emprunteront :

la rue du Village, le ch. de la Greube, la route du Canada, le chemin pédestre le long de la rive du Rhône, le ch. du Moulin-des-Frères, la passerelle de l'autoroute, le ch. des Tattes, le ch. de Poussy, le ch. de Sales et la rue du Village.

Départ et arrivée prévus à proximité de la mairie.
Pour les familles, un circuit plus court est prévu à leur intention qu'elles auront à parcourir deux fois.

Une liaison entre le ch. de la Greube et le ch. de Sales à travers les champs permettra de limiter les efforts et de respecter le caractère familial de cette course.

Heures des départs :	Familles	13h30
	Dames	14h30
	Hommes	16h

Restrictions de circulation et de parcage pendant la durée de la manifestation.

La circulation sera interdite sur tout le parcours de 13 heures à 17 heures 30.

Les services d'urgence n'y sont bien sûr pas soumis et doivent être assurés normalement. En cas d'interventions, la course sera arrêtée.

Dans tous les cas, la circulation ne s'effectuera que dans le sens des coureurs.

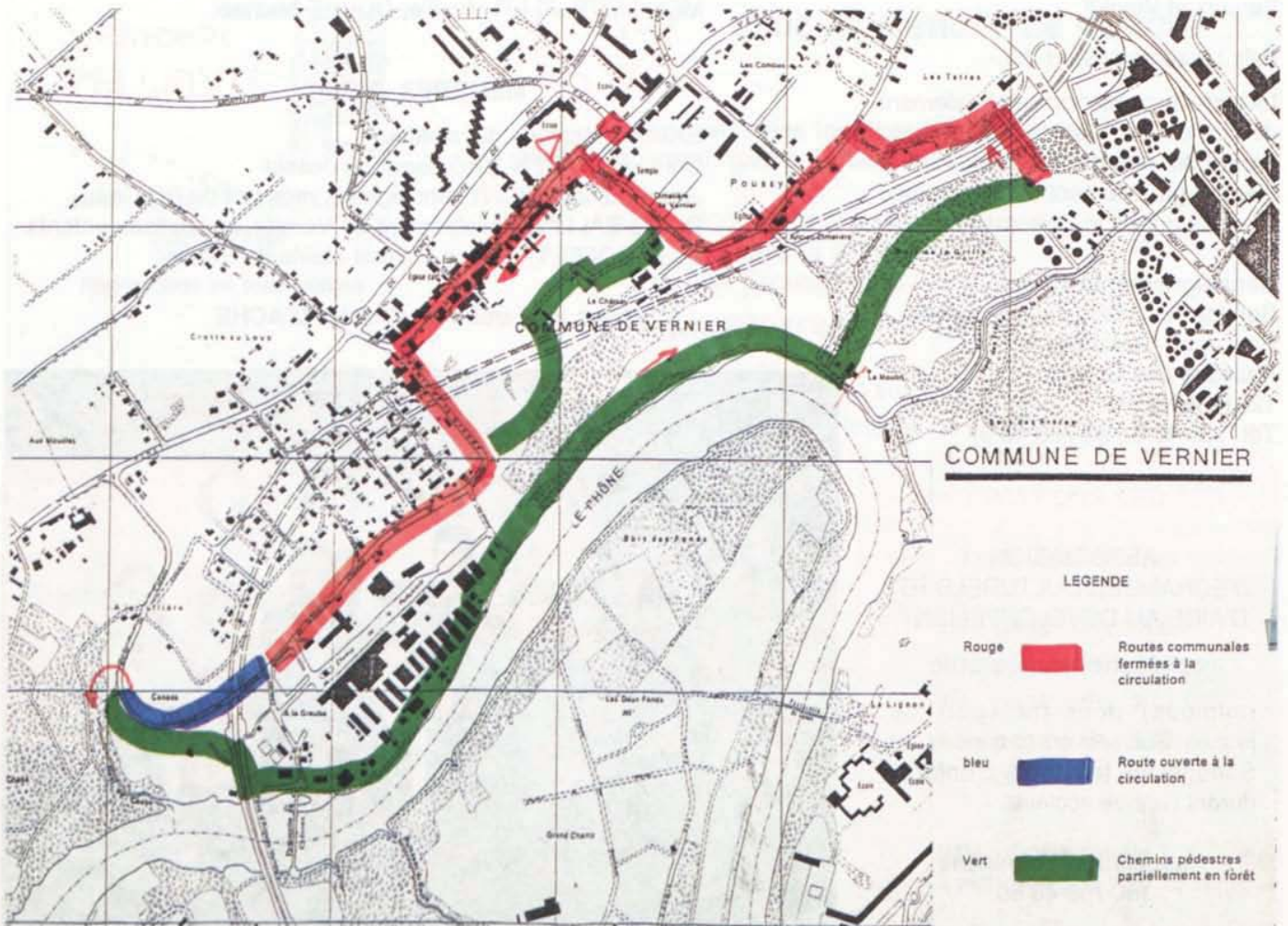
L'accès aux églises est autorisé seulement dans le sens de la course, soit par le chemin de Poussy, via le ch. de l'Esplanade.

Le parcage reste autorisé, sauf sur le tronçon compris entre le No 2 et le No 16 rue du Village.

Afin de réduire au maximum les désagréments que pourrait créer aux habitants cette manifestation, le parcage sera maintenu dans la rue du Village, sauf à son accès depuis la route de Vernier.

Les conducteurs sont informés qu'il ne sera pas possible de reprendre leurs véhicules pendant la course.

L'organisateur et la Commune de Vernier espèrent pouvoir compter sur la bienveillante compréhension des habitants et les en remercient par avance.



JOURNEE PORTES OUVERTES

"Côté sol, côté jardin"

de 10h.30 à 18 heures :
BUFFET ... ANIMATIONS... SPECTACLES... STANDS...

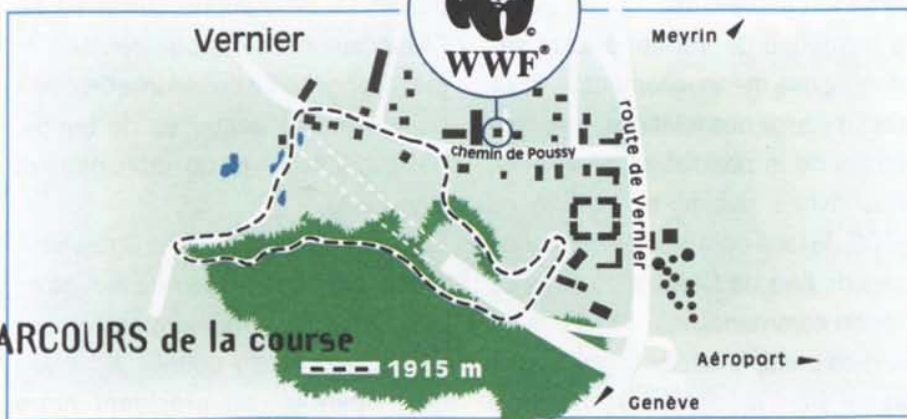
Tartines, saucisses, fromages, légumes, gâteaux,
tartes, jus de fruits, vin

COURSE PARRAINEE POUR PETITS ET GRANDS
de 11h. à 15h.

au 14 chemin de Poussy à Vernier
15 Juin 1996

en faveur de la Forêt Eternelle des Enfants

L'objectif de cette course populaire est de parcourir le plus grand nombre de tours d'un parcours d'environ 2 km, en faisant sponsoriser "ses" tours par le maximum de parrains et marraines qui s'engagent à verser une somme X par Km.



de 10h.30 à 18h.

Côté sol :

- visite de l'exposition du Pandamobile
"Topi la taupe et le monde mystérieux du sol"
- Récits de contes et histoires
magie des odeurs, des sons et des lumières
- Spectacles de danse Indienne

Côté jardin :

- Visite du Jardin du WWF
- Conseils de professionnels sur l'aménagement de votre jardin et le choix de vos plantes et fleurs
- Animations, jeux et grimages pour les enfants



Coupon réponse

à envoyer au WWF Suisse, Journée Porte Ouverte
14 Chemin de Poussy, 1214, Vernier

- J'aimerais participer à la course et recevoir le programme détaillé de la course et de la Journée Porte ouverte WWF
- Je suis intéressé(e) par la Journée Porte ouverte WWF et j'aimerais recevoir le programme

Nom : Prénom : Age :

Rue/n : NPA.....

Localité : Téléphone:.....

Informations: Tél: 022 / 939 39 90

Venez nombreux pour cette journée de fête



Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Assemblée générale 1996

RAPPORT DU PRESIDENT

Il m'est très agréable de vous présenter le rapport présidentiel de l'AICE pour la 6ème année consécutive.

La mise sur orbite est atteinte mais le pilotage de notre satellite de la commune de Vernier reste d'actualité.

Notre comité a tenu 12 séances de travail. Un climat serein a permis une activité féconde. Faute d'effectif disponible nous n'avons pas pu cette année collaborer avec la ludothèque de Châtelaine aux Fêtes des Promotions scolaires et du 1er Août

Notre Noël pour les aînés fut une belle fête. Près de 70 personnes au bénéfice de l'AVS ont pu passer un après-midi fort sympathique. Productions musicales et gymniques ont précédé un goûter où la brigade de service était emmenée par le comité de l'AICE. En fin d'après-midi eut lieu la loterie qui a permis à chacun de ne pas partir les mains vides. Je précise que l'organisation de cette fête doit tenir compte d'un budget financier à équilibrer d'autant plus que nous ne pouvons plus compter sur des apports qui étaient dus au léger bénéfice que nous retirions en nous occupant de la location de la salle de quartier. C'est pourquoi cette année par l'intermédiaire du journal Info-

Vernier nous avons fait appel aux donateurs éventuels, et remercions ceux qui ont répondu généreusement.

Le 3 octobre 1995, nous avons organisé une séance d'information concernant la nouvelle Migros des Charmilles et l'agrandissement du Centre commercial de Balexert.

Ce fut fort intéressant.

La commune de Vernier éditant ses informations mensuellement et, dans le but d'élargir nos relations avec l'ensemble de la population de Vernier, nous avons décidé au comité de l'AICE de faire paraître nos communiqués de l'Air de Châtelaine dans ce bulletin communal.

Ce gros poste financier qu'était notre journal étant résolu, nous pouvons à l'avenir maintenir notre fête de Noël sans avoir à réajuster nos cotisations de membres de l'Association, soit Fr. 15.- par personne.

Notre effectif est stable, soit 225 membres cotisants.

Nos finances sont saines, notre trésorière Mme Johnson, nous le confirme, dans son rapport annuel.

Nos délégués à la colonie de vacances de Vernier, au Centre de quartier de Balexert et au Jardin Robinson ont

suivi de près l'activité de ces institutions.

En résumé de ce rapport, je peux dire sincèrement que l'activité de l'AICE que je préside avec un comité efficace a oeuvré avec un esprit ouvert et un bon sens absolu.

J'ai émis le désir auprès du Comité de l'Association de ne pas renouveler ma responsabilité présidentielle. Cette charge mérite beaucoup de temps, de disponibilité et de management d'actualité.

Le Comité des intérêts de Châtelaine a une moyenne d'âge peu élevée et je pense que le moment est venu à ces jeunes de se donner le moyen de s'épanouir en présidant notre Association.

Je ne vous parlerai pas des problèmes que nous subissons tous à l'heure actuelle, mais par contre je dis qu'il est réconfortant de constater la fidélité de nos membres qui versent régulièrement leur cotisation.

Je vous remercie d'avoir participé durant toute l'année écoulée aux activités de l'AICE.

André ABERLE

Association des Intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 - 1214 Vernier

V'là l'printemps...

et tout refléurit : les prés s'émaillent de petites fleurs, les arbres se sentent bourgeonner, les oiseaux cherchent une occasion de nidifier, les tondeuses à gazon trépigent - surtout le dimanche malgré les interdictions formelles - et les pelles mécaniques renouvellent le geste du semeur Auguste et lancent leur grand bras à tous vents. Hélas, trois fois hélas, que ces temps sont difficiles où l'on cherche par tous les moyens à réunir les villages - qui ne demandaient pas mieux que de rester cachés - à la ville qui ne connaît que l'ouest pour s'agrandir. Et l'Est, Madame ?



Un espace bien aménagé

«A l'ouest, rien de nouveau» !

Tu parles, Charles ! Faut venir voir chez nous. Du nouveau, il pourrait y en avoir. Comme l'Eglise n'est pas au milieu du Village, on pense reconstruire un autre village qui la situerait mieux ! On espérait conserver un havre non pas de paix, mais un peu moins perturbé aux environs du cimetière et de la Maison de Dieu et ce ne serait pas le cas ?

On ne pourrait plus jouir de son petit repos éternel en toute tranquillité ?

On serait aux premières loges, sous l'oeil indifférent des vivants ?

Il paraît qu'une pétition qui demande qu'on lève le pied, que le Grand Bétonnage s'essouffle un peu, a réuni 700 à 800 signatures. Et les malveil-

lants de citer ces propriétaires de villas et de maisons individuelles qui ne veulent plus d'immeubles - ou en tout cas moins - dans leur circonscription.

Electorale ? Croit-on que l'on aurait pu obtenir ce volume de mauvaise humeur uniquement avec ces gens-là ? Il faut bien supposer que les habitants des immeubles s'y sont mis !

C'est sûrement eux qui ont raison : ils connaissent le problème...

Pour revenir à nos moutons, c'est-à-dire à cet accroissement de la population locale qu'un peu de bon sens pourrait modérer, il faudrait compter avec plus de voitures, avec moins de places pour s'arrêter devant la Migros

s'il vous prenait la fantaisie de faire pour plus de 20 kilogrammes d'achats. Et les chiens, y a-t-on pensé ? Ce n'est pas parce qu'il y aurait des trottoirs supplémentaires que le problème serait résolu. Nous parlons en connaissance de cause : nous avons des chiens et des trottoirs !

Danton, homme politique français guillotiné sous la Terreur, lorsqu'on lui suggéra de s'enfuir à l'étranger, eut ce mot : «On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers».

Qu'aurait-il dit s'il avait connu nos chaussées, nos chaussures aux dessins récupérateurs, accumulateurs, conservateurs...

Et laissons de côté la patrie dont, de nos jours, on ne parle qu'à demi-mot, comme d'une chose honteuse.

Nous vous convions à participer à notre

ASSEMBLEE GENERALE 1996

qui aura lieu

le **LUNDI 13 mai 1996 à 20h**

dans L'AULA DES RANCHES
de VERNIER

avec le concours de

**la Fanfare municipale
de Vernier**

qui donnera un concert de gala.

Comme d'habitude, on boira le verre de l'amitié vers 22h, dans la buvette

Du côté du Petit-Lancy, une Municipalité a compris qu'il fallait faire quelque chose pour les malheureux propriétaires de toutous. Elle a équipé un coin de jardin public de telle sorte que les obligations canines restent confinées en un lieu où l'on s'aventure, à ses risques et périls certes, mais en parfaite connaissance de cause. Il n'est du reste pas obligatoire de surveiller les opérations de près. Et les chiens possèdent l'art d'éviter... leurs responsabilités.

Heureux ceux qui sont dans le besoin et que l'on soulage avec tant d'attention.

Le Comité de l'AIVV



On n'est pas obligé d'y entrer soi-même, mais...



Infos quartier - BALEXERT

Association des intérêts du quartier de Balexert et environs
Case postale 8 - 1219 Châtelaine

PARTICIPEZ A NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

LE LUNDI 6 MAI 1996 A 20H

au Centre de quartier de Balexert (31, av. de Crozet)

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 8 mai 1995
2. Rapports
 - du président
 - de la trésorière
 - des vérificateurs de comptes
3. Décharge au comité - Vote
4. Election
 - du président
 - des membres du comité
 - des vérificateurs de comptes
 - du suppléant
5. Fixation de la cotisation 1997
6. Propositions individuelles - divers

Clôture de l'assemblée par la verrée traditionnelle



Infos quartier - AÏRE - LE LIGNON

Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon
Case postale 114 - 1219 Le Lignon

Depuis sa création, en 1957, notre Association s'est efforcée d'animer le quartier, en pensant spécialement aux aînés pour lesquels le comité avait mis sur pied, chaque année, une excursion, suivie d'un repas.

Avec l'explosion démographique de la commune et la construction au Lignon d'immeubles pour personnes âgées, les excursions ont été remplacées par un après-midi récréatif intitulé : FESTIVAL DU PRINTEMPS qui est devenu, dès lors, une tradition dans le programme récréatif des aînés.

Selon entente, à l'époque, avec M. Fritz HAMMERLI, conseiller administratif délégué au Service social, cette manifestation a été offerte, non pas seulement pour les personnes de la presqu'île, mais à l'ensemble des

aînés de la commune, avec participation du Service social communal aux frais de la collation.

En 1995, notre comité a été informé que, pour des raisons d'économie, cette participation de Fr. 1500.- était supprimée.

Devons-nous renoncer à cette manifestation ou bien la réserver exclusivement aux personnes d'Aïre-Le Lignon ?

Sans hésiter, le comité a choisi de maintenir cette cordiale et sympathique réunion, pour le plaisir aussi bien des invités que des organisateurs.

Aussi, l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon se fait un plaisir, à nouveau pour 1996, de vous inviter à venir nombreux passer un après-midi de détente et d'amitié

FESTIVAL DU PRINTEMPS



Pour tous les aînés de la commune
(rentiers AVS)

SALLE COMMUNALE D'AIRE
SAMEDI 8 MAI 1996
DES 14H30

Inscription :
Ass. des intérêts d'Aïre-Le Lignon,
case postale, 1219 Le Lignon
Clubs des aînés de la commune

VOGUE 96

Vernier - Village

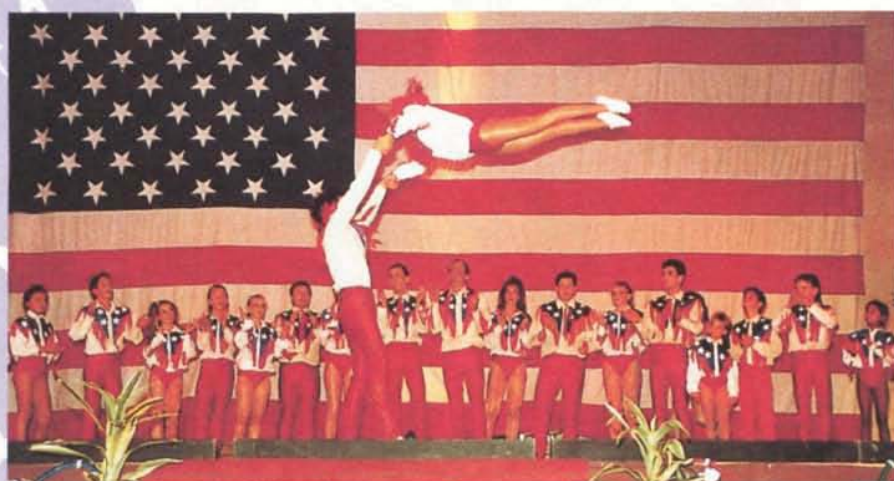
3, 4 et 5 mai 1996

AMERICAN STYLE

★ Big band

★ Country

★ Show musical
et dansant



Vendredi 3 mai dès 17h

Chapiteau de fête (chauffé)

SUPER LOTO

Samedi 4 mai

Matin: concours du plus beau
chant de coq

Dès 13h Grand Prix VTT

Dès 15h Animations musicales

A 21h Concert
de la Metallharmonie
St-Othmar - Saint-Gall

Dès 23h Bal gratuit

Dimanche 5 mai à 14h

Rue du Village à Vernier
Cortège-animation

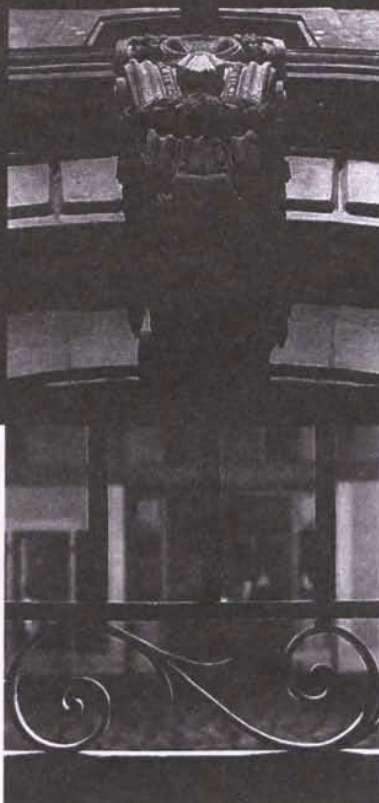
Sous chapiteau:
Grande fête
avec animations musicales

Buvette - Restauration - Manèges forains

BIENNALE DE VERNIER

27 avril 15 juin 1996

SCULPTURE



INSTALLATION

F.KNOPP L.BERCHTOLD L.CAMBIN C.CARREL

V.CEDRASCHI L.DE PURY C.DUPRAZ A.EGLOFF

A.FISCHER M.FREESS P.WINNINGER P.SOLMS

C.SONDEREGGER B.KLEIN N.ZARIC S.BEER

B.HOPPNER U.FRITZ P.LIENGME V.PFISTERER

DU MARDI AU SAMEDI DE 15h à 20h. DIMANCHE DE 14h à 18h FERMETURE LE LUNDI, JEUDI DE L'ASCENSION, DIMANCHE DE PENTECÔTE
PARC DE LA MAIRIE ET MAISON CHAUVET - LULLIN VERNIER. ORGANISATION: SERVICE CULTUREL VERNIER TEL: 022 306 06 86